



Sylvain CHALLAN-BELVAL
Secrétaire général du SNCA-CGT

Montreuil, le 27 mai 2026

CMA FRANCE

A l'attention du Président de la CPN 56 Joël FOURNY
12, avenue Marceau
75008 PARIS

Objet : Respect des métiers et des personnels

Monsieur le Président,

Nous souhaitons aujourd'hui alerter sur une situation profondément injuste et révélatrice d'un manque de respect inquiétant envers les personnels comme envers les familles et les métiers de l'artisanat.

Une professeure de pâtisserie s'est vue **imposer d'assurer des cours de charcuterie**, non pas ponctuellement, dans le cadre d'un module transversal ou d'un projet spécifique, mais **durant toute l'année scolaire**, devant des publics spécialisés, dont d'anciens BP bouchers.

Cette situation est inacceptable à plusieurs titres.

Quel mépris du personnel !

Demander à une enseignante de pâtisserie d'assurer des cours en charcuterie, discipline dans laquelle elle n'est ni formée ni qualifiée, revient à nier son métier et son expertise.

C'est **une atteinte à la reconnaissance professionnelle** et une source évidente de **risques psychosociaux** : perte de repères, sentiment d'incompétence imposée, injonction paradoxale, humiliation.

Ce type de situation relève d'une **maltraitance institutionnelle**, peut s'apparenter à du **harcèlement moral** et a conduit au départ de l'agente concernée, après de nombreuses années de service.





Quel mépris des jeunes et des familles !

Quel message désastreux envoie-t-on aux apprentis et à leurs familles ? Que la qualité de la formation passe après la gestion interne ? Qu'importe la compétence du formateur, l'essentiel est de « boucher les trous » dans les emplois du temps ? Les jeunes méritent des cours assurés par des professionnels qualifiés dans leur domaine. Tout autre choix est **un manque de respect envers les apprenants** et une dégradation de l'image de CMA Formation.

Quel mépris de l'artisanat !

Considérer qu'une pâtissière peut « faire cours » en charcuterie revient à **nier la technicité, les savoir-faire et la culture professionnelle** propres à chaque métier. C'est **rabaisser l'exigence artisanale** et mépriser les artisans qui défendent la valeur de leurs compétences.

Nous exigeons que ces pratiques cessent immédiatement.

Les enseignants méritent le respect de leurs qualifications, les jeunes méritent des cours de qualité, et les artisans méritent que leurs métiers ne soient pas dévalorisés.

Former n'est pas improviser.

Respecter les métiers, c'est aussi respecter celles et ceux qui les transmettent.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Le SNCA-CGT,

Sylvain CHALLAN-BELVAL

Secrétaire général du SNCA-CGT

